

Paris, le 24 janvier 2017

« MES QUESTIONS D'ARGENT », LE NOUVEAU PORTAIL D'ÉDUCATION ÉCONOMIQUE, BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE LANCÉ PAR LA BANQUE DE FRANCE

La stratégie nationale d'éducation financière, initiée par le Gouvernement, a pour objectif de permettre à chaque Français de bénéficier des connaissances économiques, budgétaires, et financières, nécessaires aux décisions du quotidien.

Désignée par le ministère des Finances comme opérateur national de cette stratégie, en avril 2016, la Banque de France a pour mission de la traduire par des actions concrètes auprès du grand public, des enseignants et des travailleurs sociaux, sur l'ensemble du territoire.

Première étape de cette stratégie, la Banque de France lance aujourd'hui un nouveau portail « **Mes questions d'argent** ». Il résulte d'une étroite collaboration avec une vingtaine d'acteurs associatifs, institutionnels et professionnels. Ce portail couvre plus d'une centaine de thématiques et propose des informations neutres et pédagogiques, qui permettent, notamment, de mieux appréhender la gestion d'un compte bancaire, d'un budget, de l'épargne et des crédits... Il fait le lien avec les contenus sélectionnés des sites internet des différents partenaires, et des acteurs qui accompagnent les publics en situation de fragilité financière.

Selon un sondage réalisé en septembre 2016*, 85 % des Français n'ont pas bénéficié d'enseignements d'éducation budgétaire et financière, que ce soit à l'école, à l'université, dans leur entreprise ou dans un institut spécialisé. Or, au cours de leur vie, 43 % d'entre eux ont ressenti le besoin de recevoir ce type d'enseignement et 65 % pensent que, si demain l'éducation financière et budgétaire était effectivement enseignée à l'école, cela permettrait de faire reculer le surendettement et les situations de fragilité financière.

Afin de relayer l'information localement, la Banque de France s'appuiera sur son réseau en région pour sensibiliser les enseignants et les travailleurs sociaux au contenu du portail internet et à ses outils pédagogiques.

Pour visiter ce portail : https://www.mesquestionsdargent.fr/

*Sondage réalisé par l'IFOP pour le ministère de l'Économie et des Finances en septembre 2016 « Éducation financière : connaissances et pratiques des Français »

Contact Presse:



Page d'accueil du portail « Mes questions d'argent »



Les partenaires ayant participé à l'élaboration du portail « Mes questions d'argent » :

Institutionnels et assimilés: Autorité des marchés financiers (AMF); Banque de France; Comité consultatif du secteur financier (CCSF); Institut national de la consommation (INC); Ministère des Affaires sociales, de la Santé, et des Droits des femmes ; Ministère de l'Agriculture ; Ministère de l'Économie et des Finances ; Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE); Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS).

Associations : Consommation logement cadre de vie (CLCV); CRESUS Fédération; Croix-Rouge française; Famille rurales; Finance & Pédagogie; France ESF; La Finance pour tous (IEFP); Secours catholique; UFC Que Choisir; Union nationale des associations familiales (UNAF).

Fédérations professionnelles: Association nationale des conseils financiers (ANACOFI); Association française des sociétés financières (ASF); Fédération bancaire française (FBF); Fédération française de l'assurance (FFA).



A propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet www.banque-france.fr

Suivez nous f 💟 in 📭



